

Publié le 9 juillet 2020

Fédération des Epl : un conseil d'administration de relance, avec le soutien renouvelé de la Banque des Territoires

Le Conseil d'administration de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) s'est tenu aujourd'hui avec pour thèmes principaux l'accueil des élus issus du renouvellement municipal, ainsi que la contribution des Epl à la reprise de l'activité économique dans les territoires, qui s'impose comme une urgence dans un contexte sanitaire encore incertain. Occasion également pour Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, d'intervenir devant les administrateurs afin de renouveler le soutien du Groupe Caisse des Dépôts au mouvement des Epl dans leur développement, en France comme à l'international.



Intervention d'Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires

En clôture du conseil d'administration, ses membres ont eu le plaisir de recevoir la visite d'Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires. Jean-Marie Sermier, député du Jura, président de la FedEpl, a salué « la confiance et la mobilisation du Groupe Caisse des Dépôts et de toutes ses composantes envers notre mouvement dans la période de crise sanitaire et économique que nous traversons ». En effet, dès les premiers jours d'avril, un plan d'aide de la Banque des Territoires a été élaboré en direction des Epl, plan pour lequel Olivier Sichel s'est personnellement investi.

Un partenariat efficace au cœur de la crise avec le Groupe Caisse des Dépôts

Jean-Marie Sermier en a rappelé les grands axes : « Soulager les trésoreries et éviter au maximum les impasses de liquidité afin que les Epl puissent faire face très vite aux impacts financiers inévitables de la crise. Ces mesures d'urgence ont été largement appréciées et utilisées, qu'il s'agisse du report des échéances de prêts, des aides à la trésorerie des entreprises, du recours aux prêts garantis par l'Etat (PGE), ou encore des avances en compte-courant d'associés pour le Sem et leurs filiales ». La réactivité de la Banque des Territoires permet aujourd'hui aux Epl « de bénéficier de solutions adaptées, grâce auxquelles il est aujourd'hui possible d'envisager une reprise durable sur le long terme ».

Plan de soutien aux foncières orientées « commerce »

Le Président Sermier a également mis en exergue le partenariat tissé entre la Fédération des Epl et la Banque des Territoires dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Action Cœur de Ville. Il a ainsi annoncé que « le déploiement de l'aide aux centres anciens disposera prochainement d'un volet nouveau grâce à l'appui de la Caisse des Dépôts, avec la mise en place d'un plan de soutien 300 millions d'euros aux foncières orientées « commerce » sur l'ensemble du territoire national, qui sera déployé en étroite concertation avec les acteurs et les besoins locaux. La FedEpl prendra toute sa part dans la promotion et la diffusion de ce nouvel outil qui sera intégré au plan de relance de l'économie annoncé par le gouvernement pour l'automne ».

La FedEpl prend une dimension internationale

Un partenariat qui prendra une nouvelle dimension cette année en intégrant le thème des Epl et de la coopération internationale. En effet, la FedEpl, la Caisse des Dépôts, ainsi que l'Agence Française de Développement associée à Expertise France, ont décidé d'unir leurs efforts dans le cadre d'un accord qui « vise à mobiliser l'expertise des Epl pour la mise en œuvre de projets de coopération pour le développement et à encourager la projection internationale de cette expertise en favorisant davantage l'innovation, l'accès à l'information et le partage d'expériences », assure le président de la FedEpl. Plusieurs thématiques sont concernées :

- Projets de coopération au développement et de coopération décentralisée menés par les collectivités territoriales et leurs Epl ;
- Financement de ces projets dans les domaines d'intervention des Epl, en particulier via la Facilité d'intervention des collectivités locales (FICOL) de l'AFD ;
- Collaboration sur l'animation professionnelle dans les Outre-mer, dans le but de renforcer l'intégration régionale des Outre-mer.



De gauche à droite :

Laurent ZYLBERBERG, Directeur des relations institutionnelles et internationales Caisse des Dépôts, **Olivier SICHEL**, Directeur de la Banque des Territoires, **Ahlem GHARBI**, Directrice des partenariats AFD et **Jean-Marie SERMIER**, Président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales

Contact presse :

- **Benjamin GALLEPE**, b.gallepe@lesepl.fr - 01 53 32 22 14

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 310 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 30 000

Entreprises publiques locales représenté par le Ceep, le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenu à 65% par les collectivités territoriales de métropole et des outre-mer. En 2019, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 15,4 milliards d'euros et totalisent près de 62 000 emplois directs. Toutes les infos sur lesepl.fr